Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 7 (1929)

Artikel: La villa romaine et le castrum de Montagny-Chancy
Autor: Blondel, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727800

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

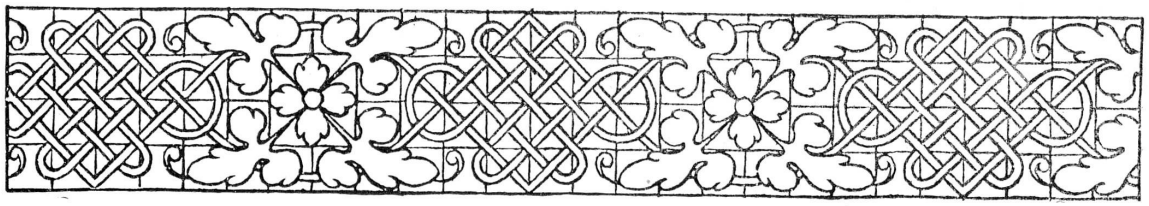

LA VILLA ROMAINE ET LE CASTRUM DE MONTAGNY-CHANCY

L. Blondel.

Historique. — Toute la région au sud de Chancy, au delà de la Laire, est connue depuis longtemps pour ses antiquités. Dans cette direction, au lieu dit le « Martheraz »[1], on a découvert à plusieurs reprises des tombes barbares et plus loin encore une importante tuilerie romaine[2]. Enfin, dans ce territoire qui porte le nom de « Montagny », des substructions antiques sont mentionnées plusieurs fois. B. Reber rappelle qu'en faisant la nouvelle route de Chancy à Valeiry, les ouvriers ont traversé près de son tournant principal, au dessus du nant du Longet, des débris de murs pouvant se rapporter à une tour ou *specula*[3]. D'autres encore ont rappelé une tradition ancienne concernant l'existence d'un château médiéval à Montagny. Depuis plusieurs années nous avons exploré superficiellement ce terrain et constaté sur une grande surface, dans les prés et les ravins, des tuiles et du mortier romain. A côté de ces mentions assez peu précises, une tradition historique s'est formée dans les temps modernes, étayée par des auteurs de valeur, comme ceux du Regeste Genevois.

Gaudy-Le Fort le premier, dans ses *Promenades historiques dans le Canton de Genève,* de 1840, raconte la légende d'un château de Montagny, indiquée par les anciens de Chancy[4]. En 1858 un correspondant de l'Indicateur d'Antiquités Suisses relate la découverte d'une tombe et parle du château de Montagny, sans préciser son emplacement[5]. En 1860, Henri Fazy, à propos d'un article sur le retranchement de César et la guerre des Helvètes par de Saulcy, réfute quelques-uns de ses arguments et parle de la tradition du château[6]. Les auteurs du Regeste, en 1866, croient pouvoir identifier un texte du *Fasciculus Temporis*, qui situe la mort du comte de Genève

[1] *Genava*, I, p. 82.
[2] Cailler et Bachofen, *Indic. Ant. Suisses*, XXIV, 1922, p. 23-32.
[3] B. Reber, *Recherches archéologiques à Genève et environs*, 1901, p. 31 sq.
[4] Gaudy Le Fort, *Promenades historiques dans le Canton de Genève*, éd. 1849, t. 2, p. 117.
[5] *Indic. Ant. Suisses*, 1858, p. 46.
[6] *Revue Archéologique*, 1860, p. 433-434.

en 1308 à « lu Bacho » et son enterrement à « la Montagny », avec le Montagny de Chancy dont ils font un château comtal [1]. Ils ne peuvent étayer leur hypothèse que sur la vague tradition d'un château mentionné par les auteurs précédents, mais sur aucun texte précis. L'abbé Gonthier a fort bien montré que « lu Bacho » doit être identifié avec « lu Wacho », le château du Vuache, domaine du comte de Genève [2]. Du reste, s'il y avait eu à notre Montagny un château médiéval comtal, nous en aurions d'autres mentions. Toute la région dépendait déjà du prieuré de St.-Victor avant 1308 et n'a jamais cessé de lui appartenir jusqu'au XVIe siècle [3]. Nous possédons les reconnaissances féodales pour ces terrains jusqu'en 1343, et il n'est fait aucune allusion à un château ou à ses ruines [4]. Galiffe amplifie les données du Regeste et de plus confond Montagny de la paroisse de Cranves avec Montagny de Chancy [5].

La première mention sûre concernant des constructions sur ce point, indiquée sans références par B. Reber en 1901, est celle que l'on trouve dans les journaux de 1874 à propos de la construction de la route de Chancy à Valeiry. E. Duboin, dans le journal *La Zône*, paraissant à St-Julien, dans un article reproduit par *La Patrie* de Genève du 8 avril 1874, dit ceci: « Les travaux exécutés pour ouvrir la nouvelle route de Chancy à Valeiry, en face du Pont Rouge, près du Rhône, ont mis à découvert des restes de constructions romaines, entr'autres un aqueduc en ciment romain, entouré de briques romaines bien conservées. Les murailles faites de cailloux roulants et de ciment, offrent la plus grande résistance et ne cèdent qu'en bloc. Le site où se trouvent ces débris domine le débouché de deux ravins vers le Rhône. N'aurions-nous point là les derniers vestiges, si longtemps et si vainement recherchés de la fameuse muraille ou plutôt des fortifications que César d'après les commentaires aurait fait construire le long du Rhône pour surveiller le passage des Helvètes » [6]?

Le *Journal de Genève* mentionne le même jour l'article et combat l'hypothèse du mur de César. Le 10 avril, il reprend la question et dit que ce doivent être les restes du château de Montagny, « bien connu des anciens du pays », sans tenir aucun compte du fait que les substructions sont romaines. Le 11 avril, le même journal rapporte les propos d'une personne qui a longtemps habité Chancy et qui dit: « que quelques restes de constructions ainsi qu'une monnaie à l'effigie de l'empereur Antonin furent déjà trouvés il y a environ 35 ans dans la localité indiquée ». Le château de Montagny n'aurait pas d'emplacement bien défini, il se trouverait en face des ruines du Château Vert sur la rive droite du Rhône. Le 12 avril, dans *La Patrie*, un sieur C. V., habitant Chancy, reprend la question, mais déclare que ces ruines doivent provenir du château

[1] *Regeste Genevois*, n° 1619.
[2] Gonthier, *Œuvres historiques*, t. 3, p. 452.
[3] *Regeste Genevois*, n° 1504.
[4] Archives d'Etat, St.-Victor, Gr. 1.
[5] J. B. G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, t. 2, p. 50.
[6] *La Patrie de Genève*, 8 avril 1874.

de Sandy détruit par les Bernois en 1536, et il nie l'existence d'un château à Montagny. Inutile de dire que le château de Sandy n'a jamais existé que dans l'imagination du correspondant, qui cependant ajoute des détails intéressants. « Ces débris sont du reste connus de tous les habitants de Chancy et il y a déjà quelques quarante ans que celui qui trace ces lignes s'amusait à détacher à Sandy des briques rouges de différentes formes et grosseurs unies entr'elles par un ciment très dur. On a trouvé aussi en plusieurs autres endroits (et encore l'année dernière) des fondements de murs très bien conservés mais qui paraissent moins anciens. C'étaient des blocs de quartz, unis par un ciment assez semblable au mortier de nos jours. La charrue et la bêche font aujourd'hui leur œuvre sur un sol qui couvrait jadis de nombreux bâtiments ».

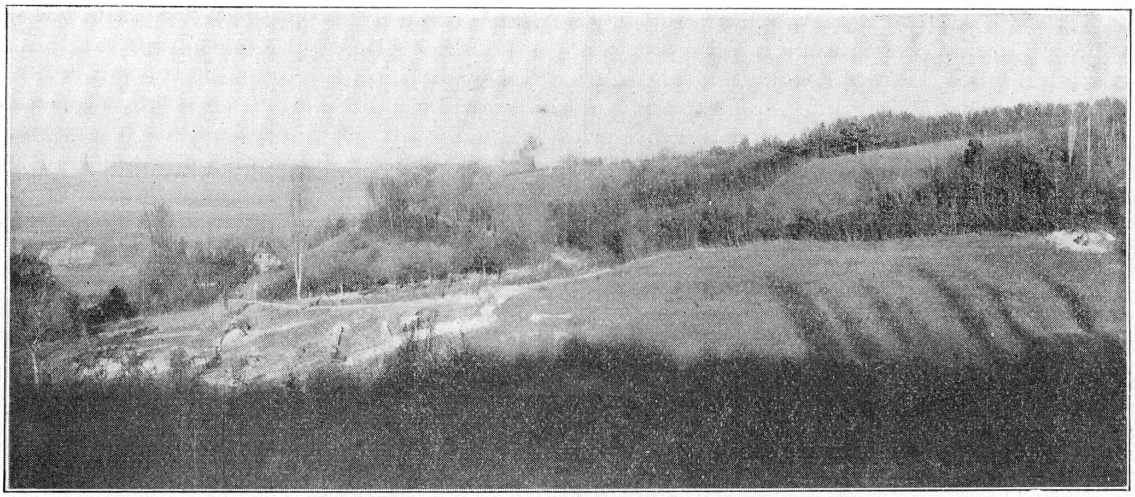

Fig. 1. — Emplacement des fouilles, vu du sud.

Nous verrons que ces observations, sur une autre série de bâtiments moins anciens, se sont vérifiées. E. Duboin, pour réfuter ces divers articles, a publié en 1874 un opuscule, maintenant oublié, intitulé: *La muraille de César. Les Allobroges et l'émigration des Helvètes, à propos de vestiges romains découverts à Chancy.* Malheureusement cette dissertation, purement historique, qui maintient qu'on pourrait bien avoir trouvé à Montagny et non à Sandy, qui est plus loin, les restes d'une des redoutes de César, ne fournit aucun détail sur les fouilles proprement dites et aucun dessin. Depuis lors tout ce débat est tombé dans l'oubli et plus personne à Chancy ne pouvait situer l'emplacement de ces substructions.

* * *

Description des fouilles. — Les fouilles ont été entreprises à mi-côte sur la ligne des secondes hauteurs qui dominent le Rhône *(fig. 1)*. Le terrain sans cailloux repose sur un banc d'argile et par place sur du sable fin compact. En dessous

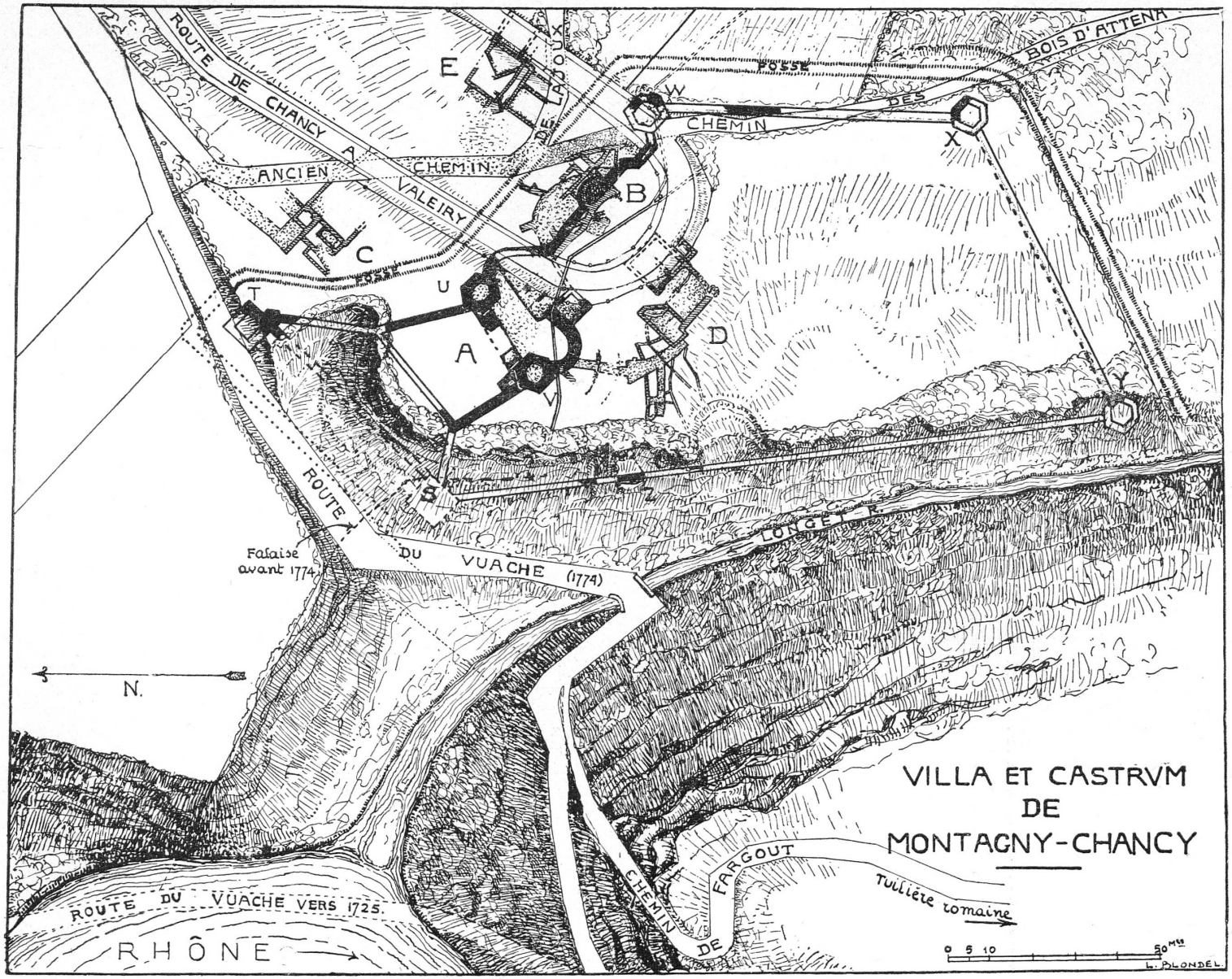

FIG. 2. — Plan général de la *villa* et du *castrum* de Montagny-Chancy.

s'étendent les couches de poudingue ou d'alluvion glaciaire qui, sur les ravins, forment des falaises abruptes qui se délitent constamment. La cote moyenne est de 40 mètres au-dessus du Rhône.

Nous devons ici remercier tout particulièrement MM. Marc et Paul Bouvier qui avec grande obligeance nous ont autorisé, ainsi que Madame Jules Bouvier et ses enfants, à fouiller sur leurs terrains. Nos sincères remerciements vont aussi à M. W. Deonna, directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, grâce à l'appui duquel nous avons pu entreprendre ces travaux.

Après avoir exploré toute la région comprise entre la Laire, le Longet et les bois qui couronnent les deuxièmes hauteurs, nous avons entrepris les fouilles le 10 août 1928 au tournant principal de la route de Chancy à Valeiry, juste au point où l'éminence domine le Rhône et où, d'après les renseignements de 1874, nous avions des chances de découvrir des substructions *(fig. 2, D)*. En effet, dès les premiers coups de pioche, nous avons rencontré à peu de profondeur les fragments d'un édifice de bains bien conservé, coupé par le tournant de la route en tranchée. Dès lors nous avons fait des sondages successifs qui nous ont conduit à découvrir le centre d'un *castrum* avec deux tours dans la région A., puis dans la région B., comprise dans la boucle de la route, où nous avons constaté la superposition des murailles du fort sur des bâtiments plus anciens, appartenant à une *villa*. Au nord de l'ancien chemin de Lajoux, recouvert de broussailles et converti en ruisseau, en E, les fouilles nous ont fait découvrir des dépendances de la villa. Nous avons eu plus de peine à suivre le prolongement des murs du *castrum* du côté sud, au dessus du Longet, près du chemin conduisant aux bois d'Attena, car presque tout avait été détruit par le chemin. Cependant nous avons pu reconnaître un fragment du mur d'enceinte, puis une partie des tours W et X. Convaincu que le mur du côté du Rhône et du Longet s'était écroulé avec les falaises, nous avons inspecté les terres éboulées parsemées de tuiles et nous avons repéré plusieurs restes de murs qui avaient glissé avec la morraine et surtout l'amorce de la tour Y droit au dessus des éboulis.

Pour terminer, nous avons effectué des fouilles dans la région C, où nous avons pu déterminer des bâtiments de la villa bien conservés, le fossé du fort et un fragment important d'une tour carrée T, terminaison de la forteresses du côté nord au dessus du talus de la route du Vuache. Cette tour est séparée du centre du *castrum* par un ravin, d'origine récente comme nous le verrons plus loin. Nos travaux se sont terminés peu avant Noël, mais nous croyons que d'autres bâtiments de la villa se prolongent plus au nord dans la région E. Le périmètre du *castrum*, par contre, a été complètement dégagé.

Nous avons divisé le champ de fouilles en 5 secteurs pour faciliter la description des diverses constructions.

Secteur A. — Les constructions qui ont été mises au jour dans ce secteur se rapportent principalement au *castrum*, soit au réduit principal *(fig. 3)*. Nous avons là

un édifice de forme curieuse, malheureusement en partie recouvert par la route, ce qui nous a empêché de déterminer entièrement son plan. En dessous d'un enclos en parallèlogramme, aux murs relativement peu épais, deux murs formant un ovale, de dessin irrégulier, le relient à deux tours hexagonales (U et V du plan 3). De là partent deux courtines non parallèles dans la direction du N.O., pour rejoindre deux tours dont l'une a disparu dans les éboulements (S.) dont l'autre, de formecarrée, ne s'est conservée qu'au delà d'un ravin dans le secteur C (tour T). L'enclos en dessous des tours hexagonales forme deux trapèzes irréguliers séparés par un mur presqu'en-

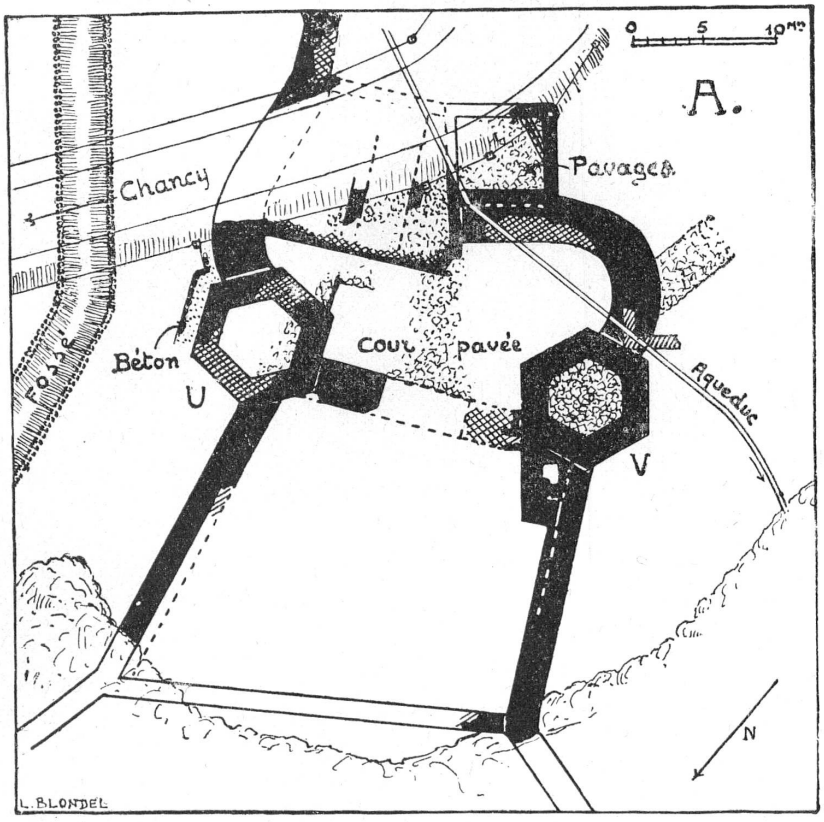

Fig. 3. — Plan des fouilles, secteur A.

tièrement disparu. Alors que la tour V était relativement bien conservée, avec son parement extérieur, la tour U était en partie détruite et exploitée jusqu'aux fondations.

Les deux compartiments supérieurs (près de la route) étaient empierrés jusqu'à une forte profondeur, jusqu'à 1 m. 50 au dessous du sol et recouvraient d'autres constructions plus anciennes, nivelées, appartenant à la villa. L'édifice le plus près de la route est entièrement pavé et divisé par des murs de refend, probablement un magasin militaire ou un logement de soldats. Les deux murs curvilignes descendent à plus de 2 mètres sous le sol et ont en fondation une épaisseur qui atteint 3 m. 40.

Nous ne savons pas quelle était leur largeur au-dessus du sol. Seuls les bords étaient appareillés, l'intérieur était composé d'un blocage de petits cailloux, de tuile cassée, avec un mortier très fusé. Ce manque de solidité est compréhensible par le fait que les pierres extérieures ont été exploitées systématiquement et qu'il n'est plus resté que les remplissages intérieurs qui, non maintenus, ont offert une moindre résistance à la destruction. Ces murs courbes ne sont pas symétriques, ils ne font pas un corps absolu avec les tours, et n'apparaissent que comme des éléments de liaison d'une époque postérieure.

La tour sud V a conservé sur toute une de ses faces les pierres extérieures de parement *(fig. 4)*. Ce sont des blocs taillés et assisés de serpentine, d'amphibolite ou de granit, provenant de blocs erratiques, dont plusieurs atteignent 0 m. 35 de longueur sur 0 m. 15 d'épaisseur. En avant des fondations, comme partout le long des murs de la forteresse, s'étend un pied de béton très épais, dont la largeur varie entre 1 m. 50 à 2 m., limité extérieurement par des gros cailloux. Aussi bien les tours V que U ont un diamètre de 8 m. 80 de face à face; leur forme, rarement employée, est celle d'un hexagone à peu près régulier. Nous croyons qu'elles conservaient cette disposition sur toute leur hauteur, car le parement dépasse le soubassement des fondations. L'épaisseur du mur des faces ne dépassait pas 2 m. 08, mais toute l'aire intérieure était pleine jusqu'un peu au dessus du soubassement, remplie d'un empierrement maçonné, ce qui devait donner une résistance considérable à tout l'ouvrage et l'impossibilité de le miner.

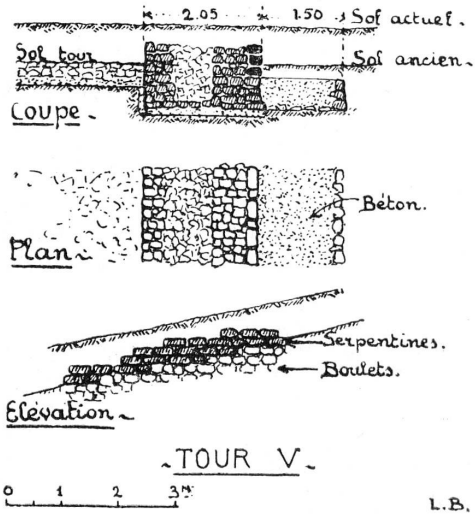

FIG. 4. — Plan, coupe et élévation de la tour V.

Les deux tours à l'intérieur du réduit fortifié se prolongeaient face à face par un contrefort large de 3 m. 10 à la base, qui n'est que le reste d'une courtine démolie anciennement en son milieu. Les bases en béton existent encore sur toute la longueur.

Les murs de clôture dans la direction des ravins avaient des épaisseurs variables en fondation, mais ne devaient guère dépasser 1 m. 50 en élévation. Nous avons partout reconnu, surtout dans les tours, de fortes traces d'incendie. Parmi des os d'animaux calcinés, des poteries noircies, des clous, des fiches, il y avait de nombreux lingots de fer fondu ayant l'aspect de scories. A noter qu'au niveau des fondations on retrouvait par places des fragments de murs plus anciens, avec mortier très dur, et des poteries à glaçure rouge. Sur un point, vers la tour V, il restait un mur sans rapport avec le fort, sans doute un des débris de la villa antérieure.

A travers tout le réduit central nous avons suivi un aqueduc qui plus loin va

se jeter dans le ravin. Les pieds droits en boulets supportent des pierres plates de couverture; sa coupe intérieure est de 0 m. 12 sur 0 m. 24 environ.

Secteur B. — Nous avons eu plus de peine à élucider le plan de cette partie, car les murs du fort ont presque partout emprunté les fondations antérieures de la villa, d'autre part des arbres fruitiers empêchent des fouilles complètes *(fig. 5)*. A peu près à la moitié, entre les murs curvilignes et la tour W, il y a un édifice en hémicycle, probablement une des pièces principales de la villa. Les constructeurs du fort ont utilisé cet hémicycle pour le convertir en tour *(fig. 12)*. Pour cela, ils ont renforcé les murs, en ont changé quelque peu l'orientation et ont rempli tout l'intérieur avec un blocage. En dessous de cet empierrement, nous avons retrouvé une grande quantité de poteries noires et à glaçure rouge. Cette tour a un diamètre de 8 m. 40, elle fait une saillie extérieure de 3 m. 60 sur le mur; intérieurement il n'est pas possible de savoir en élévation sa saillie par rapport au nu du mur, car elle emprunte de vieilles fondations, mais d'après certains indices, elle ne devait se terminer que par un contrefort, parallèle au mur de la courtine.

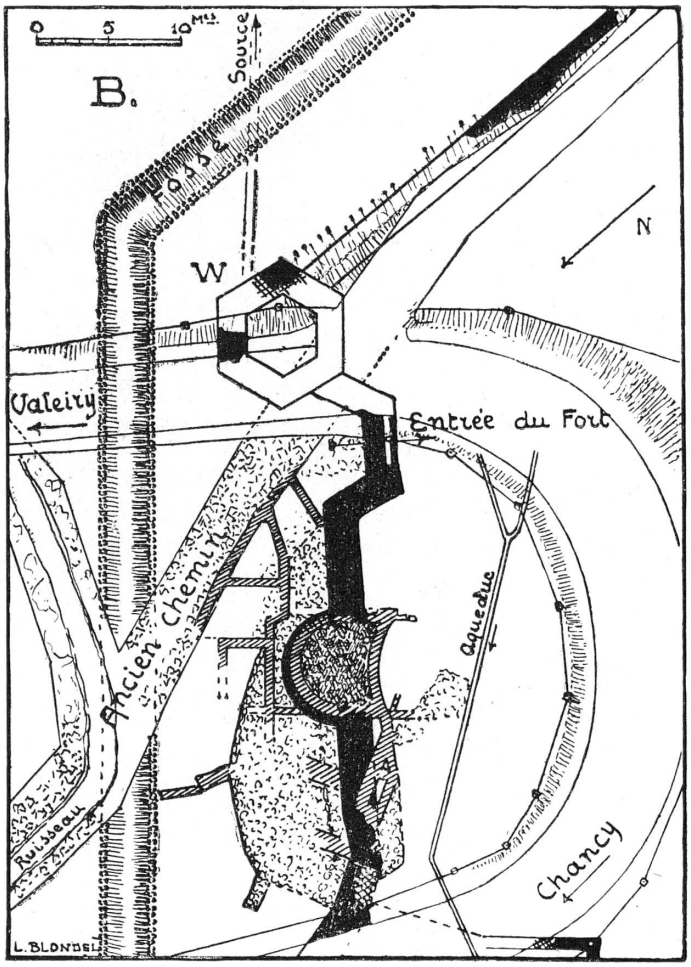

Fig. 5. — Plan des fouilles, secteur B.

Le mur de courtine ou de clôture du *castrum* est encore bien conservé à l'est de la tour circulaire, il a en fondation une épaisseur de 2 m. 40. En avant des murs, les substructions de la villa, soigneusement construites en pierres assisées et en boulets, ont été nivelées et partiellement détruites. Un empierrement continu a recouvert les pièces afin de former une surface plane en avant du fort. Dans ces conditions, il est difficile de se rendre un compte exact de la distribution de la villa dans cette partie. Une série de petites pièces, dont quelques-unes avaient encore un sol en tuile et

béton et des stucs colorés en rouge, rayonne autour de l'hémicycle, centre de l'habitation. Tous ces bâtiments viennent buter au nord contre le vieux chemin de Lajoux, maintenant cancellé, bien pavé de grandes pierres plates, et qui a certainement été utilisé pour accéder au fort. C'est près du chemin que nous avons retrouvé un fauchard mérovingien. Dans les fondations de la villa, beaucoup de débris pêle-mêle, poteries de toutes sortes du Ier au IIIe siècles, fragments d'amphores, de tuiles, de plaques de marbre, une monnaie d'Auguste, beaucoup de charbon et des os d'animaux.

A un peu plus de 6 mètres au-dessus de la tour semi-circulaire, le mur du fort prononce un angle rentrant de 3 mètres, sorte d'entonnoir qui devait être la porte principale. La route a malheureusement gravement entamé cette partie. Cependant, dans le fossé de la route et dans le talus, nous avons pu relever des fragments de la tour W, qui se développait en saillie du rentrant et avait une forme polygonale. Comme nous n'avons que deux points des faces de cette tour, nous ne pouvons pas donner son tracé exact; il est possible qu'il n'était pas régulier comme celui des tours U et V, il est même probable qu'il avait une forme de redan.

De la porte, il ne restait presque plus rien, tous les blocs de parement étant arrachés. Cependant, au niveau des fondations, nous avons pu remarquer que le mur était double sur la face du rentrant. Extérieurement, un premier mur de plus de 1 mètre, puis un intervalle, et du côté intérieur un mur de 0 m. 64, le tout mesurant 2 m. 40 d'épaisseur. Les vantaux devaient donc être placés en avant du second mur, la largeur de l'entrée ne devait pas dépasser 3 m. 50.

En arrière des murs du *castrum* s'étendaient encore quelques substructions plus anciennes, informes, et le même aqueduc constaté dans le secteur A. Deux rameaux l'alimentaient, leur jonction a été reconnue tout près du talus de la route, ils sont construits de la même manière, avec pierres de couverture. Au-dessus de la tour W, en direction de la colline, nous avons aussi coupé un canal d'arrivée, mais nous ne savons comment le rattacher aux autres. Certainement, il doit exister plus haut un réservoir de captation. La source coule toujours tout auprès, et même au plus fort de la sécheresse de cet été son débit s'est maintenu. On comprend que la question de l'eau était primordiale, soit pour la villa, soit pour le *castrum*.

Secteur C. — Le pré en pente compris entre la route de Valeiry, la route du Vuache et les falaises, recouvre aussi diverses substructions, dont une partie a été totalement exploitée, probablement déjà pour le fort *(fig. 6)*. Les bâtiments qui subsistent sont bien conservés. Une allée pavée, une des entrées de la villa, conduit du vieux chemin venant de Chancy à une cour inclinée bordée d'un mur. A l'extrémité supérieure de cette cour empierrée s'élève un petit bâtiment carré de 5 m. 20 de côté. L'intérieur n'avait qu'un sol composé de terre battue et de tuileau cassé, mais les angles de la pièce, côté colline, sont munis de contreforts carrés. Les

murs (0 m. 58-0 m. 60 de large) sont d'excellente facture, avec pierres assisées en bordure. Celui contre lequel ce bâtiment s'adosse est beaucoup plus épais (0 m. 95) et devait former terrasse. Nous avons ici un groupe d'édifices, dépendances agricoles de la villa probablement, avec des terrasses et un pavage incliné allant d'un niveau à l'autre. Le petit bâtiment voisin de l'édifice carré n'a qu'un pavage comme sol. Contre le mur de soutènement qui lui fait face, à son pied, nous avons retrouvé un squelette entouré de grosses pierres, dont la tête regardait le levant.

Une sorte de poinçon gravé en os et un fragment de bracelet en pâte de verre indiquent nettement une sépulture barbare. Derrière le bâtiment carré nous avons aussi recueilli quelques débris de squelettes, déjà dispersés.

Le mur de terrasse et les pavages sont rompus brusquement à l'Ouest à l'alignement du fossé du *castrum*, dont nous reparlerons plus loin. En poursuivant nos recherches vers le talus qui domine la route du Vuache, nous avons eu la chance de repérer un fragment important d'une tour carrée T. Cette tour devait former l'extrémité de la courtine dont nous avons vu le point de départ dans le secteur A, de l'autre côté d'un ravin. Le seul côté conservé mesure 9 mètres de longueur, un contrefort en redan remplit le point de jonction entre la tour et le mur de courtine. Autant qu'on peut le constater, les murs de la tour au-dessus des fondations ne dépassaient pas 1 m. 50 d'épaisseur, mais tout l'intérieur était rempli d'un blocage de gros cailloux; extérieurement un bétonnage protège les fondations. Il n'a malheureusement pas été possible de retrouver le départ du mur de liaison entre cette tour et celle qui devait exister plus au sud. Seule une base de béton existait encore. Sans doute la tour devait former un carré régulier ou un rectangle peu éloigné du carré. De ce point, la vue est particulièrement étendue, l'observateur voit tout le cours du Rhône dans la direction du Fort de l'Ecluse et domine le plateau de Montagny.

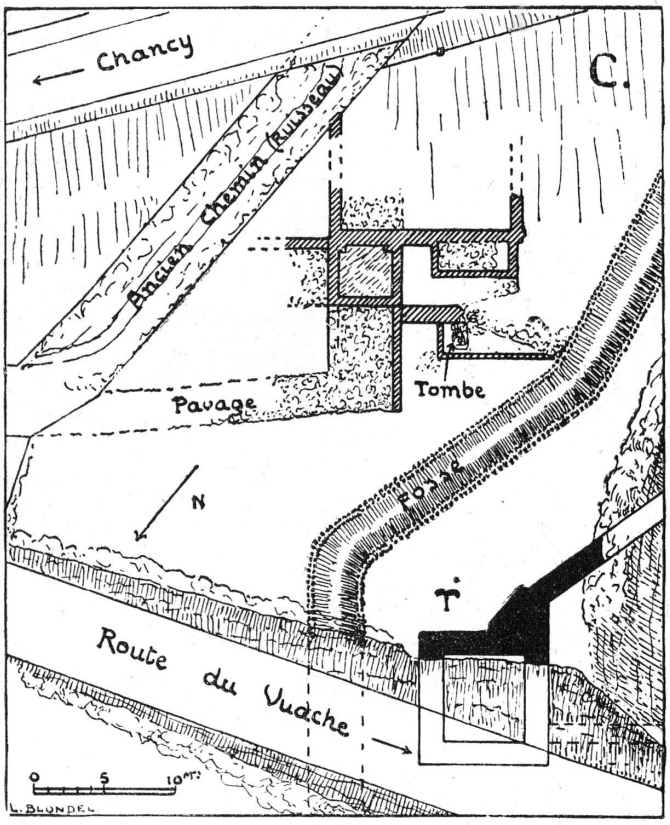

Fig. 6. — Plan des fouilles, secteur C.

Nous avons comparé l'état actuel du terrain avec des cartes et des plans dont quelques-uns remontent à 1725 [1]. Nous avons pu voir qu'avant 1774, date de la création de la route du Vuache, le ravin qui coupe la courtine en deux et la tranchée où se trouve la route n'existaient pas *(fig. 2)*. Tout a été créé de main d'homme, puis accentué très rapidement par l'érosion. Avant 1774, la route du Vuache suivait le bord immédiat du Rhône, mais le fleuve gagnant toujours plus les falaises de Montagny, le colonel Pictet de Cartigny eut l'idée de brancher sur l'ancien chemin menant à Lajoux la route du Vuache en la déplaçant dans cette partie. Au lieu de suivre le Rhône, il la fit passer par dessus le plateau de Montagny, descendre dans le ravin du Longet où un pont fut établi, et revenir sur le bord du fleuve. Dès 1775, les pluies emportèrent ce pont et avaient tellement fait glisser le terrain qu'il fallut augmenter la tranchée de la route, construite, nous dit un expert, « à travers un petit mont [2] ». A diverses reprises et encore pendant les travaux de chômage, suite de la guerre de 1914, la tranchée de la route a été élargie et accentuée. Au début du XVIIIe siècle, le pré du secteur C descendait naturellement jusque sur le plateau inférieur de Montagny. Sans vouloir l'affirmer absolument, nous ne croyons pas que le fort se soit étendu plus loin sur ce plateau inférieur. Quant aux falaises en poudingue sur le Longet, nous verrons qu'elles ont aussi diminué sensiblement depuis l'époque romaine.

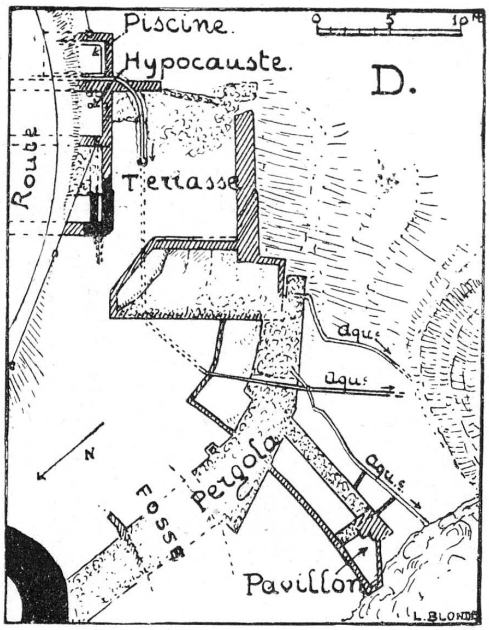

FIG. 7. — Plan des fouilles, secteur D.

Secteur D. — Le groupe de bâtiments que nous allons décrire est compris entre le tournant de la route de Valeiry et les falaises sur le ruisseau du Longet *(fig. 7)* La pente est forte et les glissements de terrain se sont accentués depuis qu'un des bancs de poudingue s'est écroulé il y a une quarantaine d'années. Juste au tournant de la route, mais coupé en deux par elle, à fleur du sol, s'élève un édifice bien conservé. Son périmètre est incomplet à cause de sa destruction en 1874, mais comme on ne le retrouve pas de l'autre côté de la tranchée de la route, il devait faire retour auparavant et former un quadrilatère. Un ancien habitant de Chancy, qui a assisté aux travaux de construction de la route, m'a confirmé dans cette manière de voir.

[1] Archives d'Etat. Anciens cadastres de Chancy et case G, procès avec M. de Blancheville.
[2] Voir sur cette question, Archives d'Etat, Chambre des Comptes Reg. 1774-1775 Portef. Finances J. n° 9. Divers abergements Portef. n° 15 et P. H. n° 4997.

C'est un bâtiment de bain isolé du reste de la villa *(fig. 8 et 9)*. Du côté de la colline se voit encore la piscine avec son écoulement dans un aqueduc actuellement intact. C'est celui qui est signalé dans les journaux de 1874. Les murs de la piscine se composent d'un parement en boulets de 0 m. 78 d'épaisseur, puis d'une cloison en tuiles et mortier rougeâtre de 0 m. 25, dans lequel étaient établis les canaux de chauffage. La piscine elle-même, qui mesure 1 m. 75 sur son petit côté, est recouverte d'une couche très solide de ciment avec brique pilée, les angles sont pourvus d'un boudin ou quart de rond en ciment. Par dessus cette couche de ciment, le fonds de la piscine supporte des grandes tuiles de 0 m. 40 sur 0 m. 28. Plusieurs fragments de placage en marbre blanc ou calcaire poli montrent que tout était revêtu par ces plaques. La couche de ciment inférieur de la piscine repose sur un fort empierrement. Les parois au-dessus du bassin étaient décorées de stucs blancs avec filets rouges.

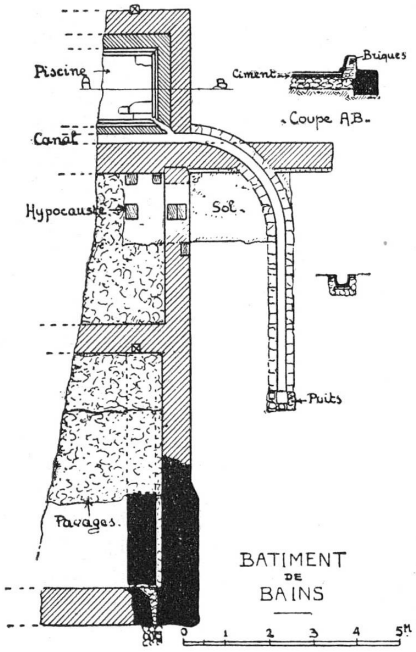

FIG. 8. — Plan du bâtiment de bains. La partie en noir a été remaniée à basse époque.

L'aqueduc d'évacuation, qui a une section de 0 m. 24 sur 0 m. 25 en forme d'U, est entièrement recouvert d'un enduit en ciment de brique pilée; les pieds droits en cailloux roulés sont recouverts par des grandes tuiles avec dessins en tresse ou circulaires, semblables à celles qui ont été recueillies dans la tuilerie voisine. La base du canal repose aussi sur ces mêmes tuiles (0 m. 48 sur 0 m. 33). L'aqueduc se termine par un puits perdu en pierre, un des nombreux aqueducs retrouvés plus bas devait lui servir d'écoulement.

La pièce voisine de la piscine montrait encore les traces de piliers carrés d'hypoauste (0 m. 40 sur 0 m. 40). Entre les piliers, le sol était fait de mortier posé sur un lit de gros cailloux. Il est possible que ce soit l'emplacement du *praefurnium*, mais au-dessus il devait y avoir une habitation ou pièce chauffée. Le reste du bâtiment vers le Rhône avait une troisième pièce pourvue d'un dallage de cailloux en partie arraché. Le mur extérieur mesure 0 m. 63. Il est à remarquer que l'angle ouest a été remanié à basse époque. Le mur extérieur a été doublé et l'angle arrondi. Les fondations vont jusqu'à 0 m. 90 en dessous du rez-de-chaussée. Les empierrements sont aussi d'un travail tardif. Pour ces diverses raisons on voit, qu'après une première destruction de la villa, tout ce bâtiment a de nouveau été remis en état et utilisé à la même époque que le fort.

Nous pensons que cet édifice pourvu de bains, primitivement un pavillon de a villa, a dû servir d'habitation au gouverneur du fort, sorte de *praetorium* au centre

du *castrum*, sur une position dominante. Il devait avoir l'aspect d'une tour rectangulaire peu élevée.

Au flanc du mamelon qui supporte cet édifice, nous avons suivi, à l'équerre des murs, un enclos rectangulaire avec angle rabattu. Dans sa partie supérieure,

Fig. 9. — Vue du bâtiment de bains.

des dallages recouverts de mortier descendent la colline en gradins. Ce pavillon, face à la vue du Rhône, se relie à un gros mur de terrasse parallèle au Longet. Toute la terrasse était pavée. De la terrasse et de ce pavillon on parvenait aux jardins par des escaliers dont les murs de soutènement ont subsisté. L'ensemble des jardins s'est

bien maintenu. Il se composait d'allées pavées menant les unes jusqu'au dessus des falaises sur le Longet, à un petit pavillon, les autres recouvertes par des piliers en forme de pergola à des bâtiments de la villa, recouverts par le réduit A. Ce système d'allées pavées nous rappelle les dispositions semblables de la villa de la Grange aux Eaux-Vives [1]. Nous n'avons retrouvé qu'une base de colonne ou pilier supportant des briques carrées.

Dans le jardin se déversaient trois aqueducs. Deux d'entre eux se coupaient; à leur point de rencontre il y avait un regard composé d'une brique carrée. Tout autour, le ciment en brique pilée indique un emplacement de pièce d'eau. Ces aqueducs sont faits de cailloux roulés avec couvertures de pierres plates. Leur section est faible, car extérieurement leur largeur ne dépasse pas 0 m. 40 (intérieurement 0 m. 10 sur 0 m. 25 de hauteur). Sur deux points, des petits murs de soutènement venaient appuyer les canaux contre les allées pavées, ce qui indiquerait des glissements de terrain déjà à cette époque. De nombreux coudes étaient ménagés pour couper la vitesse de l'eau.

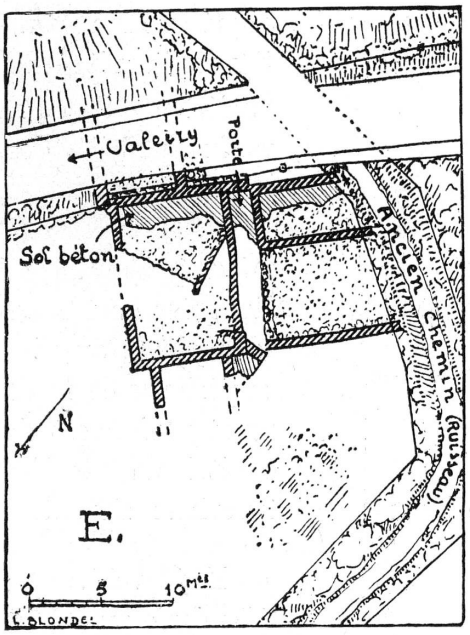

Fig. 10. — Plan des fouilles, secteur E.

Entre le jardin et le réduit A, l'allée pavée est rompue par un fossé remblayé. Comme nous l'avons vu à propos de la route du Vuache, les falaises se sont fortement éboulées depuis l'antiquité, mais nous avions la certitude que le mur du *castrum* suivait le haut de la crête, car partout il y avait des débris dans les ravins. Nous avons heureusement retrouvé un fragment du mur d'enceinte sur 6 à 7 mètres de longueur, droit en dessous des jardins de la villa *(Z, fig. 2)*, ce qui nous prouve que l'érosion a été environ de 11 à 12 mètres dans cette partie, depuis l'existence du fort. Ces restes de mur sont encore pris sur l'extrémité d'un grand bloc de poudingue qui s'est détaché de la falaise et a basculé dans la pente, sans toutefois glisser en avant de plus de 2 à 3 mètres. Il est malaisé de faire des observations dans ces éboulis abrupts, couverts de buissons; nous avons cependant déterminé avec exactitude le point d'arrachement du bloc, sa position primitive, et par là le passage de l'enceinte du *castrum*. Comme nous avions l'amorce de la tour Y et le départ du mur de clôture en dessous du réduit A, il devenait possible de reconstituer toute cette face du fort.

[1] L. Blondel et G. Darier, *La villa de la Grange*, *Indic. Ant. Suisses*, XXIV, 1922, p. 72-88.

Secteur E. —Les bâtiments de la villa s'étendent au delà du périmètre du fort et au nord de l'ancien chemin de Lajoux *(fig. 10)*. Le chemin converti en ruisseau a beaucoup creusé son lit, et des têtes de murs, ainsi que des amas de tuiles, sont visibles sur plusieurs points. Nous avons ici deux groupes de bâtiments, séparés par un long corridor ou passage. Pour ceux qui longent le chemin, il n'y a pas grand chose à dire; la partie supérieure qui touche à la route a un sol bétonné reposant sur de gros cailloux. Le long du mur supérieur, il y avait une grande accumulation de tuiles plates et de faitières rondes ainsi que de poteries noires ordinaires. Une ferrure indique l'emplacement d'une porte à l'extrémité du corridor. Le bâtiment au nord de ce passage conserve dans sa partie supérieure, à fleur du sol, un bétonnage en calcaire très soigné et bien poli. Ce bâtiment a une annexe qui se prolonge sous la route et au delà vers la suite du vieux chemin de Lajoux (Chemin des Crevasses).

La partie inférieure de ce même édifice touche à un angle de pièce recouvert d'un béton avec brique pilée dessinant une autre orientation. Plus bas, du côté du Rhône, les murs sont complètement arrachés. Il faut noter la disposition des murs en boulets, au N.E. Des grandes *tegulae* sont posées de champ contre la paroi extérieure, de façon à empêcher l'humidité et drainer le sol. Il est certain que ces constructions étaient disposées en terrasse, le rez de chaussée de l'extrémité inférieure formant la cave des pièces au niveau de l'extrémité supérieure du bâtiment. Mis à part les murs supérieurs de la construction, les épaisseurs oscillant entre 0 m. 55 à 0 m. 65. La construction est de bonne époque, du premier siècle. Nous pensons qu'elle comprenait les dépendances agricoles de la villa. Il est très probable que d'autres constructions s'étendent encore plus au nord.

Tours X et Y (fig. 2). — Le long du chemin des Bois d'Attena, autrefois appelé Sandy (*Senderio* au XIVe siècle), nous avons fini par découvrir un fragment de la courtine Est du fort. Malheureusement nous n'avons pas sa largeur complète, elle a été détruite pour le passage du chemin. Il devenait certain qu'il fallait chercher dans le prolongement de ce mur la suite du fort et son retour sur le ravin du Longet. En procédant systématiquement à la barre à mine, nous sommes parvenus au point X, où nous avons mis au jour une face complète et le quart d'une autre face d'une tour polygonale. Le reste a disparu, exploité ou détruit dans les glissements de terrain. Nous ne connaissons pas sa forme exacte, elle se présentait probablement plus en forme d'éperon que nous ne l'avons indiqué sur le plan.

La courtine Sud a complètement disparu, les couches de terrain se sont superposées, et il est impossible d'avoir des murs en place dans cette pente. Grâce à l'axe de la tour X, nous avons repéré en Y une tête de mur et l'arrachement d'une tour polygonale. Sous une couche de glaise, en haut d'un éboulement parsemé de tuiles et de matériaux, ce fragment de maçonnerie, long de 2 m. 80, repose encore sur le poudingue naturel. C'est du reste grâce au fait de sa solide fondation qu'il n'a pas

glissé comme tout le reste. Il ne tardera pas à s'ébouler dans le ravin qui gagne toujours la colline. Là encore la forme exacte de la tour n'est pas connue.

Fossés du castrum (fig. 11). — En faisant une tranchée transversale, nous avons déterminé l'emplacement d'un fossé au devant du fort, en avant de la tour U. La coupe était très nettement marquée dans le terrain. Ce *vallum* se trouve à 11 mètres en avant du pied du mur de la courtine. Sa largeur totale est de 3 m. 85, y compris les talus très raides, qui n'ont que 0 m. 35 de largeur. Le niveau du sol ancien en ce point est à 0 m. 70 au dessous du sol actuel et la profondeur mesurait 1 m. 65 sous le niveau actuel, soit 0 m. 95 originairement. Les fossés ont été comblés par de la terre naturelle, et toutes sortes de débris, pierres et tuiles des constructions voisines. Cette distance du pied du mur est conforme aux exemples connus. Elle varie d'après Cagnat jusqu'à 18 mètres des murs (ici 11 m. plus 3 m. 85, soit 14 m. 85), les largeurs de 2 m. 65 à 5 mètres et les profondeurs de 0 m. 90 à 2 m. 25 [1]. Nous avons refait une coupe dans le terrain, contre la colline, au dessus de l'enceinte Est. Dans cette partie, il y a encore un léger replat avant que la déclivité ne reprenne jusqu'au haut de la colline. Nous avons, là aussi, reconnu les traces du fossé, mais plus rapproché des murs, à 8 m. 25, fossé non compris. La dépression était remplie de terre végétale, de cailloux, de tuiles et de poterie noire. Vers la tour X, la tranchée au delà du fossé est encore visible dans le terrain sous le bois, car sur ce point la pente est très rapprochée du fort et il a fallu entailler plus profondément le sol. Sur le front Sud le fossé est encore visible, surtout près des falaises du Longet, il suit en partie la limite du pré et du bois. En face du secteur B, le *vallum* est déterminé par la rupture brusque des fondations de la villa; il en est de même dans le secteur C où le mur de terrasse cesse aussi, un sondage a vérifié cette hypothèse. Enfin, en face de la tour T, on voit la section du fossé dans le talus de la route du Vuache, remplie de tuiles et de pierres. Dans son ensemble le fossé suit parallèlement les murs, mais sa distance est moindre du côté de la colline. Il passe sous le ruisseau du vieux chemin de Lajoux, dont il draîne, dans sa partie inférieure, l'eau profonde. Il devait certainement s'interrompre en face de l'entrée, mais nous n'avons pas pu l'explorer à cause des broussailles.

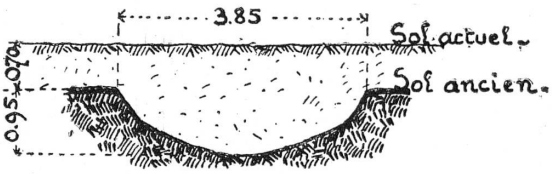

Fig. 11. — Coupe du fossé du castrum.

Remarquons encore un fait important, c'est qu'à l'intérieur du fort, un fossé, comblé plus anciennement, entourait le réduit A et a coupé les passages pavés des jardins de la villa.

* * *

[1] R. Cagnat, *Manuel d'archéologie romaine*, t. 1, p. 264.

Plan d'ensemble. — Nous allons chercher maintenant à tirer une vue d'ensemble de toutes ces constructions. Nous distinguons tout de suite deux catégories d'édifices sur cet emplacement.

1) Une *villa* assez vaste, avec son habitation, ses annexes, ses jardins et son train rural.

2) Un *castrum*, qui a été édifié par dessus les ruines de la villa, et dont plusieurs parties sont posées directement sur ces substructions antérieures.

* * *

La villa. — Il est difficile de découvrir les détails du plan de la villa, car elle a été trop dégradée par les constructions postérieures. Il est cependant visible que le centre de l'habitation se trouvait dans le secteur B, autour de la salle en hémicycle, utilisée plus tard comme tour *(fig. 12)*. Là devaient se trouver le triclinium et les pièces affectées à l'usage personnel du propriétaire, avec les chambres de service et du côté du Sud une cour intérieure. Au Nord, nous avons retrouvé les dépendances agricoles et l'habitation des serviteurs de la villa (E). Face à la cour au Sud s'élevait un bâtiment isolé avec bains, pavillons et jardins. Le soin avec lequel ces parties ont été établies montre de l'aisance et un certain luxe. Près d'une des entrées de la villa en C, nous devons aussi voir des annexes agricoles et peut-être une petite habitation dans le bâtiment carré. Tous ces caractères placent cette villa dans la catégorie des grandes propriétés, qui savaient unir au confort d'une habitation pseudo-urbaine l'exploitation rurale.

Le mode de construction de cette villa ne diffère pas des autres exemples de la région. Les blocages des murs sont composés de cailloux roulés de rivière, noyés dans un mortier abondant très dur. Les parements au-dessus du soubassement des fondations sont faits avec des pierres cassées et assisées prises à des blocs erratiques nombreux dans le pays. La tuile fait en général défaut dans les murs. Les sols, là où nous avons pu les retrouver en place, sont dans les dépendances en tuileau cassé et mortier, ailleurs en lits de tuiles reposant sur des gros cailloux, puis avec une couche de chaux grasse et béton maintenant des mosaïques. Nous avons retrouvé des mosaïques de deux sortes : la mosaïque sans dessin en calcaire blanc, soignée (n'ayant pas de rapport avec les dallages du IVe siècle), et la mosaïque avec cubes, en pierres de couleur, dont nous avons recueilli plusieurs smaltes. Partout où il y avait passage d'eau, piscine, aqueducs, nous avons au-dessus de grandes tuiles ou d'un lit de cailloux une première couche de mortier avec adjonction de tuileau finement pilé, puis une deuxième couche de ciment rosé hydraulique très solide.

Soit dans le centre de la villa, soit dans le bâtiment de bains, nous avons récolté des stucs, mais en petit nombre. Ils sont soignés et à trois couches comme

tous ceux de la bonne époque impériale. Il y avait dans la décoration des pièces des plaques en marbre de couleur et en calcaire poli. L'orientation générale des bâtiments de la villa place les angles dans la direction N.-S. et E.-O.

Tout concorde pour situer l'établissement de cette villa dans la première moitié du 1er siècle. Nous avons retrouvé une monnaie d'Auguste (16 ap. J. C.) et une de Caligula (frappée en 37 ap. J. C.). Les poteries à glaçure rouge sont pour la plupart du Ier et IIe siècles, de la Graufesenque et de Lezoux. Nous avons surtout recueilli

Fig. 12. — Vue de l'hémicycle de la villa, transformé en tour.

des vases à bords barbotinés, très en usage dans la seconde moitié du Ier siècle, et quelques pièces avec sujets moulés. Les stucs remontent aussi par leur style aux deux premiers siècles, mais c'est surtout la facture des maçonneries qui limite la période d'existence de cette villa.

En résumé, la villa a été construite dès la première moitié du Ier siècle, elle a duré jusqu'aux invasions du IIIe siècle, époque à laquelle elle a été brûlée et pillée.

La situation peut sembler au premier abord peu favorable pour une villa, car le replat est peu sensible et la pente souvent assez forte. Mais la présence d'une

source abondante, la proximité de routes, ont dû déterminer ce choix. Toute cette région s'appelle Montagny et le nant de Longet était au moyen-âge aussi qualifié de nant de Montagny. Nous sommes fondés à croire que la villa était le centre d'un domaine appartenant primitivement à un *Montaninus*, nom très commun dans les Gaules. Elle devait être indépendante de celle de Chancy qui est partout fondé sur des substructions antiques, et qui porte le nom d'un nommé *Cancius* [1]. Pour conclure, nous devons dire qu'il n'est pas impossible qu'avant la villa de Montagny, ce point ait déjà été occupé, ce qui aurait conduit à placer là une habitation. Nous aurons l'occasion de parler de ce problème.

* * *

Le castrum. — Sa découverte donne le principal intérêt à ces fouilles. Dans son ensemble il dessine un demi-hexagone régulier, sauf à son angle Nord, où il se prolonge par un ouvrage en saillie. Les dimensions sont les suivantes : pour sa partie méridionale, de la tour Y à la tour X, 80 mètres, de la tour X à la tour W, 75 mètres, de cette tour W à la tour U, sans tenir compte des rentrants, 58 mètres. La courtine sur la falaise du Longet devait avoir, de la tour Y à la tour disparue S, environ 163 mètres. Pour la partie septentrionale du fort, nous devons compter en suivant les murs de la tour U à la tour T, 57 mètres, de cette dernière tour à la tour disparue environ 62 mètres. Ces chiffres prouvent l'importance de ce *castrum* qui, dans sa plus grande longueur de T à Y, avait 207 mètres, comprenant une surface totale d'env. 12.050 mètres carrés (le saillant nord ou premier fort a env. 1685 m²).

Nous avons déjà décrit les particularités des maçonneries et leurs dimensions, soit les blocages et bétonnages maintenus par des parements taillés et assisés, l'adjonction de la tuile dans et sous les murs, l'emploi constant des pieds de béton, l'empierrement des tours et autres ouvrages, enfin l'épaisseur des murs assez variable. Toutes ces indications prouvent une construction de basse époque. Devant le manque absolu d'objets importants, surtout de monnaies, nous sommes obligé pour le dater de la comparer à d'autres *castra*. Nous n'avons pas ici, comme ailleurs, des marques de légion sur les tuiles. Toutes ont l'air de provenir du four et de la tuilerie voisine, établie certainement pour la construction de ce fort ou d'autres fortifications plus en aval sur le Rhône.

Le plan d'ensemble nous montre que ce fort n'a pas été construit d'un seul jet, mais, qu'utilisant des constructions plus anciennes, il a subi au moins deux remaniements importants. Tout le saillant septentrional, avec ses deux tours hexagonales dominant un double enclos en forme de trapèze, terminé par des tours

[1] M. le professeur Muret m'a confirmé l'origine de ces noms de villages.

carrées, se distingue nettement de la partie méridionale avec des murs curvilignes, une tour semi-circulaire et surtout le tracé en demi-hexagone *(fig. 13)*.

Examinons tout d'abord les dispositions du saillant septentrional.

Deux types de tours, carrées et hexagonales. La forme carrée est fréquente dans les petits *castra* près du Rhin et du Danube, aussi bien à Irgenhausen, qu'à Schaan et Eining et dans le *limes* oriental de Dioclétien, à Daganya, Kasr-Bser et d'autres lieux encore [1]. Irgenhausen, qui est le mieux étudié, a des tours angulaires qui ont environ 8 mètres de côté (ici 9) [2]. Par contre la forme hexagonale est rare et peu connue. Les seuls exemples dans notre pays se voient à Kaiseraugst et Eschenz [3], mais il faut remarquer que le palais de Dioclétien à Spalato [4], qui a la forme d'un château fortifié, a aussi des tours carrées et polygonales, il est vrai octogonales. Nous ne sommes point sûrs d'avoir reconstitué correctement la courtine entre la tour T et la tour disparue S, cependant la présence du contrefort à redan et surtout les restes de béton et de pierres encore en place dans le talus du ravin nous ont engagés à dessiner la tour entièrement saillante. Des exemples analogues se voient à Eining, à Isny [5], au palais de Spalato.

Quant à la figure de quadrilatère irrégulier, formé par les murs d'enceinte, il est fréquent à basse époque, sans être aussi marqué qu'ici. On ne sait à quoi l'attribuer. Soit à Yverdon [6], soit à Eschenz, cette disposition déjetée est très visible; mais dans ces exemples les côtés sont plus égaux et relativement parallèles. Il faut remarquer que le second parallélogramme vers le nord devait déjà enclore une partie de la pente assez raide et ne formait pas une cour.

La preuve qu'à lui seul le saillant septentrional composait toute la première forteresse est la disposition du gros mur reliant les tours U et V. Après coup, il a été rompu dans sa partie centrale, mais les bétons de fondation se voient encore, d'autre part ces sortes de contrefort ne pourraient se justifier d'aucune autre manière. L'épaisseur du mur (3 m. 10) est trop forte pour une division intérieure.

[1] Pour ces *castra* sur le *limes* germanique, voir Ed. Anthes: *Spätrömische Kastelle u. feste Städte im Rhein u. Donaugebiet. Bericht X, der römisch-germanischen Kommission 1917, K. Archäologisches Institut*, Frankfurt a. M.; Felix Stähelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 1927, p. 242 et suiv., qui donne la bibliographie. Pour le *limes* oriental: Ernst Brünnow et Alfred Domaszewski, *Die Provincia Arabia;* pour l'Afrique, Et. Gsell, *Monuments antiques d'Algérie*, 1901, t. II, p. 367 et suiv.

[2] O. Schulthess, *Das Kastell Jrgenhausen, Mittheilungen der Ant. Gesell. in Zürich*, t. XXVI, Heft 2.

[3] Pour Kaiseraugst: Burckhardt-Biedermann, *Indic. Ant. Suisses*, t. 7, 1893, p. 230; t. 8, n.s. 1906, p. 188. Pour Eschenz, *Tasgaetium* (Burg b. Stein am Rhein) voir Anthes, *op. cit.*, p. 129 et 134. Le fort de Mont sur Châtel près d'Avenches a aussi des tours polygonales à l'extérieur, dont nous n'avons pas les dimensions exactes.

[4] Pour Spalato, voir le plan, J. Durm, *Die Baukunst der Römer*, 1905, p. 518.

[5] Anthes, *op. cit.*, p. 144, 146.

[6] V. H. Bourgeois, *Le castrum romain d'Yverdon, Indic. Ant. Suisses*, 1924, t. 26, n.s., p. 212-232.

Enfin nous avons retrouvé les traces d'un fossé au sud du complexe A, à la même distance des murs que sur le front Nord. Un fossé intérieur est inexplicable, il ne peut se concevoir que comme le complément d'une première étape du fort.

Passons maintenant à l'étude de toute la partie centrale et méridionale du fort. Nous y trouvons des éléments divers: des murs curvilignes qui font la jonction entre le premier *castrum*, et une nouvelle enceinte, beaucoup plus vaste, suivant un dessin en demi hexagone. Les angles en W et X sont semblables. Nous ne dirons pas grand chose du réduit ovale. Il est clair qu'on a cherché un raccord entre les deux constructions. Mais cette forme curieuse n'est pas sans analogie avec celle des édifices de Nieder-Mumpf et de Sisseln près du Rhin [1]. On suppose qu'ils ont servi de magasin militaire fortifié. Ils sont en tout cas de très basse époque et la largeur de leurs murs est importante comme celle que nous avons ici (Nieder-Mumpf jusqu'à 2 m. 40, Chancy 3 m. 40). L'édifice carré qui prolonge les ovales est certaine-

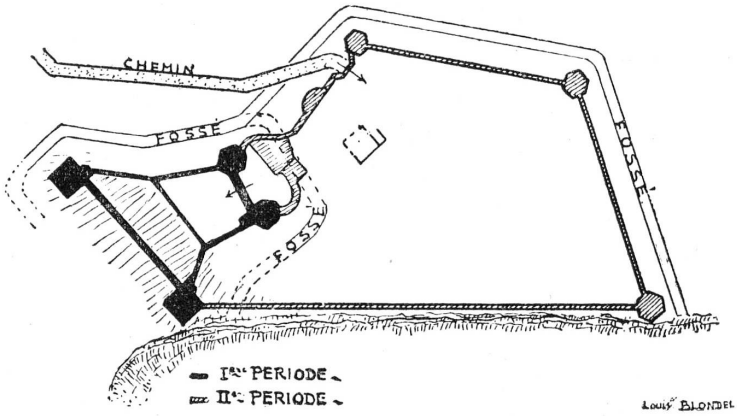

Fig. 13. — Plan des différentes périodes de construction du fort de Chancy.

ment, avec ses divisions, un magasin ou plutôt un logement de soldats, ses murs sont infiniment moins épais, seulement 0 m. 86. Dans la division d'angle il y a un caniveau pour l'écoulement des eaux, qui traverse le pavage.

L'enceinte en demi-hexagone est d'un type très rare, et si nous n'avions pas un exemple, tout récemment fouillé, la forteresse d'Altrip, nous serions bien embarrassé pour chercher des points de comparaison [2]. L'ancien *castrum* d'*Altaripa* au sud de Ludwigshaven, construit en 368 par Valentinien Ier, a été soigneusement fouillé en 1926-27 par l'Institut archéologique de Francfort et le Musée du Palatinat à Spire sous la direction du Dr Bersu. Il offre avec notre fort des ressemblances frappantes. Cette forme révèle une grande habileté de tracé, elle montre le perfec-

[1] O. Schulthess, *Fundbericht aus der Schweiz, für 1913-1914*, Bericht VIII *der Römisch-germanischen Kommission*, p. 110, sur les fouilles de K. Stehlin; F. Stähelin *op. cit.*, p. 274.

[2] G. Bersu, *Das spätrömische Kastell in Altrip*, *Pfälzische Heimatkunde*, 24, 1928, Heft 1-2.

tionnement de l'art militaire, dû aux expériences des invasions barbares. La situation d'Altrip, toutes proportions gardées, est comme ici (Rhône et ravin du Longet) à la jonction de deux cours d'eau, Rhin et Neckar. La distance entre les tours, déterminée par la portée des machines, est respectivement de 72 et 68 à Altrip, 75 et 80 à Montagny; une tour semi-circulaire flanque le milieu d'une des courtines dans les deux forts (diamètre 10 mètres environ Altrip, 8 m. 40 Montagny), enfin un fossé entoure les murs sur les faces accessibles (distance environ 15 m., ici 11 m. des murs).

Nous ne pouvons pas faire de rapprochements sur la forme des tours d'angles, car, soit à Altrip, soit à Montagny, elle n'est pas exactement connue. Nous avons déjà dit que nous ne savions qu'une chose, c'est qu'elles étaient à base polygonale, à 5 ou 6 côtés. La largeur des murs est semblable, environ 3 mètres à la base.

Mais là s'arrêtent les similitudes entre les deux forts. Altrip a été conçu et construit en une seule fois; à Montagny, les moyens bien moins importants n'ont permis qu'une adaptation à un plus vieux *castrum* des derniers perfectionnements militaires. Il a aussi fallu tenir compte des substructions de la villa.

L'entrée du fort a un dispositif très intéressant; probablement à l'origine entre les tours U et V, elle a été reportée dans un angle rentrant, beaucoup plus haut. Pour y parvenir, l'assaillant devait longer tous les murs, son flanc droit à découvert, pour être dominé au dernier moment, par la tour W, sur son autre flanc.

Nous ne rechercherons pas ici l'origine des forts en demi-hexagone. Comme l'a dit M. Bersu, il y a certainement là des influences orientales que l'on retrouve dans les forts byzantins. Certaines enceintes de ville à basse époque, ou de châteaux dans ces villes, offrent aussi des analogies, par exemple le Capitole de Saintes [1], dans une certaine mesure le Pipet, à Vienne [2]. Intéressante aussi est l'utilisation d'un des bâtiments de la villa comme habitation, probablement celle du gouverneur du fort, et qui remplace le *praetorium*. Des exemples semblables se voient ailleurs, entr'autres à Alzei [3].

A quelle époque pouvons-nous fixer ces deux étapes de construction du *castrum* ? Ce problème touche à la constitution même de la Viennoise, dont le Rhône et le lac formaient la limite septentrionale.

Dans notre étude sur l'enceinte réduite de Genève, nous avons essayé de prouver que sans doute sous Probus la ville, tête de pont importante, a dû être pourvue de murailles, soit après 277 [4]. On sait comment Dioclétien organisa le nouveau *limes* du Rhin et du Danube, *limes* décidé à Milan vers 288-289, mais exécuté en

[1] A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907, p. 172.
[2] *Ibid.*, p. 144; H. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*, 1891, p. 22 et plan.
[3] Anthes, *op. cit.*, p. 112.
[4] L. Blondel, *L'enceinte romaine de Genève*, *Genava* II, p. 109 et suiv.

Suisse seulement à partir de 293 [1]. C'est aussi à cette date que fut établie la célèbre division en deux, puis en quatre, de l'Empire. La Suisse est séparée en deux, l'Ouest dépendant de la Gaule, avec Constance comme César, l'Est de l'Italie, avec Maximien, Auguste de l'Occident. Trèves devient la capitale de Constance. La Gaule est divisée en diocèses, celui de la Gaule proprement dit et celui de la Viennoise. Du premier dépend la nouvelle province de la Séquanaise, plus tard la *Maxima Sequanorum*, qui englobe les colonies d'Augst, de Nyon et le pays des Helvètes, avec Besançon *(Vesontio)* comme siège du gouverneur civil. Au diocèse de Vienne sont rattachés la Viennoise proprement dit et les anciennes provinces de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, soit les *Septem Provinciae* du sud de la Gaule, dont le gouverneur civil siège à Vienne. Genève, dont la destinée a toujours été liée à Vienne, est à la frontière des deux diocèses, le Léman et le Rhône séparent la Viennoise de la Séquanaise. De même que pour les fonctions civiles, il y eut une nouvelle répartition des commandements militaires. Nous savons que pour la Séquanaise il existait un *dux Sequaniae* qui avait la direction des troupes de cette province; pour la Viennoise, l'organisation militaire est moins bien connue. A la fin du IVe siècle, il existait en tout cas un *tribunus cohortis primae Flaviae Sapaudiae* résidant à *Calarona* (probablement *Cularo*, Grenoble) [2]. La *Sapaudia* comprenait une partie importante de la Viennoise proprement dite, en particulier Genève.

C'est sous Maximien que les chaussées militaires des Alpes sont réparées, entr'autres celle du Petit-St-Bernard à Genève, près d'Annemasse [3], aussi celle du Grand St-Bernard. C'est pendant cette période de réorganisation intense, de regroupement des forces contre les incursions barbares toujours à craindre, même loin en arrière du Rhin, que nous plaçons la première construction du fort de Chancy. Elle offre du reste tous les caractères de cette période. Il y avait bien des forts d'arrêt sur le plateau suisse, comme Yverdon, mais la ligne transversale du Rhône offrait un obstacle encore plus sérieux, contre les envahisseurs venant du Nord.

La seconde période de construction ne peut, à notre avis, ne se placer qu'à l'époque de Valentinien Ier, soit dans la seconde moitié du IVe siècle. L'analogie avec la forteresse d'Altrip et le fait qu'après Dioclétien, Valentinien a été le plus grand constructeur militaire du Bas-Empire, nous engagent à choisir cette date.

* * *

Succession des constructions sur la colline de Montagny. — Nous donnons en résumé la suite chronologique des différentes constructions sur cet emplacement. Il est maintenant acquis que le retranchement élevé par César pour s'opposer

[1] F. Stähelin, *op. cit.*, p. 237 et suiv.

[2] P. E. Martin, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, 1910, p. 15 et suiv.

[3] Voir pour la bibliographie: Raoul Montandon, *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922, p. 118; Ch. Marteaux et Le Roux, *Boutae*, 1913, p. 489.

au passage des Helvètes en 58 av. J. C. était construit sur la rive gauche du Rhône, entre Genève et le Jura, soit le Vuache. En arrière du fossé, près du Rhône, il avait établi des petites redoutes *(castella)* et des postes d'observation. Ce ne sont pas ces ouvrages, comme le croyait Duboin, que nous avons retrouvés. Mais il n'est pas exclu que sur cet emplacement César ait déjà placé un de ses postes. Nous n'en avons relevé aucune trace; bien que ces ouvrages principalement composés de levées de terre soient difficiles à repérer, il n'est pas impossible qu'une fois on les remette au jour. Ici la chose était peu probable par le fait des constructions successives. Notons encore que le colonel Stoffel, dans une carte théorique, basée uniquement sur les données militaires, place ici un poste d'observation de l'armée de César [1].

Dès la première moitié du Ier siècle, une villa a occupé cette position; elle s'est développée jusqu'aux invasions de 259-260, où, comme toutes ses voisines elle a été pillée et brûlée. A l'époque de Dioclétien, probablement après 293, un premier fort est construit sur cet emplacement, à la frontière militaire de la Viennoise, suivant la même idée stratégique qu'au temps de César. Les constructeurs ont utilisé largement les matériaux de la villa en ruines. Les parties les plus rapprochées du *castrum* ont été systématiquement exploitées ou nivelées, seuls les bâtiments plus éloignés, une fois recouverts par la terre, ont subsisté. A l'époque de Valentinien Ier, cette ligne de défense, du lac et du Rhône (à partir de 368), reprend de l'importance; le *castrum* de Montagny est considérablement étendu. Nous avons des raisons de penser qu'il s'est maintenu assez longtemps pendant l'époque des Burgondes qui l'ont utilisé à leur tour. Puis ses murailles puissantes, non entretenues, tombèrent lentement en ruines et furent exploitées encore plus complètement que celles de la villa, parce que plus visibles. Les villages voisins, les chemins se sont construits à ses dépens, et ceci jusqu'au début du XIXe siècle; une monnaie de 1828 trouvée sur les murs et les mentions des journaux prouvent la destruction jusqu'à cette époque tardive. Il ne faut pas oublier qu'encore au début du siècle dernier on ne construisait dans le pays qu'avec des boulets et des chaînages en « serpentine », pris aux vieux murs ou aux blocs erratiques.

* * *

Importance de la position. — La situation de ce *castrum*, au premier moment, ne semble pas compréhensible, car elle est maintenant à l'écart des grandes routes. Mais un examen plus sérieux des rives du Rhône, entre Genève et le Vuache, prouve que Chancy est le seul endroit où les berges s'abaissent suffisamment pour permettre un passage facile du fleuve. En aval du pont de Genève, Chancy, de tous temps, a été le point le plus important de traversée du Rhône, une route de grande communication a toujours emprunté ce parcours. C'était la voie la plus courte entre Genève et Lyon

[1] Napoléon, *Histoire de Jules César*, 1866, Atlas du t. II, planche 3.

par le passage du Fort de l'Ecluse, la plus facile aussi, car elle évitait les inconvénients de celle du Mont-de-Sion, les fortes déclivités. Aussi a-t-elle été utilisée pendant tout le moyen-âge et jusqu'au XVIe siècle, par les troupes et les marchands. Un bac faisait le transbordement entre Chancy et Pougny; de 1424 à 1589 un pont en bois, souvent détruit dans les guerres, le remplaça [1]. Un bac, puis des ponts, dès 1858, assurèrent de nouveau les relations entre les deux rives. Il n'est pas impossible qu'il ait existé un pont à l'époque romaine.

La preuve de l'importance militaire de ce point stratégique est la construction, juste en face du *castrum*, du château de Pougny ou château Vert, dépendant des sires de Gex, cité pour la première fois en 1267 [2]. Les feudataires des sires de Gex ont été les de Pougny, puis les de Rossillion, possesseurs du pont et de son péage [3]. Il semble que le premier pont était plus en aval que l'actuel, plus près aussi du *castrum*. Le delta de l'Anne dans le Rhône a profondément modifié le cours du fleuve en le repoussant toujours plus sur la rive gauche. C'est ainsi que l'ancienne route du Vuache, comme nous l'avons vu, passait encore vers 1725 sur les bords immédiats du fleuve.

Si maintenant, par des fouilles subséquentes, nous retrouvons d'autres fortifications sur la rive gauche du fleuve, entre Genève et le Vuache, et nous en avons des indices, nous aurons la preuve d'une organisation militaire permanente des frontières septentrionales de la Viennoise, à la fin de l'empire romain. Le barrage naturel le plus complet contre les invasions barbares qui forçaient le plateau Suisse est en effet le lac Léman et le Rhône. Il serait bien surprenant que cet obstacle n'ait pas été utilisé par les Romains, car il protège les principales routes des Alpes conduisant en Italie et dans le sud de la Gaule.

Sur ce barrage, dont la longueur mesure environ 95 kilomètres, du lac à Villeneuve au Vuache (72 kil. 3 axe du lac, 22 kil. suivant les méandres du Rhône), trois points de passage devaient spécialement être fortifiés. Le défilé de Veytaux à Chillon, sur la route du Grand St-Bernard, Genève, tête de pont sur la route des Alpes, Chancy, seul passage praticable entre Genève et le Vuache. Sur deux de ces points, Genève et Chancy, la preuve est faite; à Chillon, bien qu'on ait trouvé quelques tuiles romaines et une monnaie de la fin du IVe siècle, la preuve reste à faire. La découverte de forts moins important, entre ces trois points, déterminera définitivement la présence d'un *limes* secondaire, celui du Rhône [4].

[1] Archives d'Etat, P. H. n° 3508; *Mém. Soc. d'Hist. Genève*, t. XXXII, p. 295.

[2] U. Chevalier, *Inventaire des Dauphins de Viennois*, n° 1498.

[3] Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, art. de Rossillion; Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève, ms. Vidart, et Grosses du fief de Sergy aux Archives d'Etat.

[4] Nous avions déjà émis cette opinion dans notre mémoire sur l'enceinte romaine de Genève en 1924 et à propos du Pont du Rhône, à l'entrée duquel on a aussi, semble-t-il, retrouvé une fortification. *Bulletin Soc. d'Hist. et d'Arch.*, t. V, p. 139. M. W. Deonna a aussi soutenu cette thèse dans son article *Les Nautae du lac Léman*, Indic. Ant. Suisses, 1925, p. 149.

* * *

Conclusions. — La découverte du *castrum* de basse époque romaine à Chancy a une grande importance historique. Jusqu'à présent la forteresse connue la plus méridionale de la Suisse était à Yverdon. Mais la constatation de celle de Chancy ouvre la porte à toute une série de conjectures nouvelles. Nous ne voulons pas ici les discuter en détail, nous les mentionnerons seulement. Cette fouille n'est que le point de départ d'une vaste exploration sur les bords du Rhône, de Genève au Vuache, et plus en aval encore.

L'archéologie, venant au secours des documents historiques, trop peu nombreux, de la basse époque romaine, arrivera, nous en sommes certains, à élucider les problèmes posés par les seuls textes, souvent déformés.

1. L'existence à la fin de l'Empire romain d'un *limes* secondaire du Léman et du Rhône, barrant les routes d'Italie et de la Gaule méridionale aux confins de la Viennoise et du Bas-Valais, établi contre les invasions barbares qui auraient forcé le pays Helvète [1].

2. La preuve d'une organisation militaire, comprenant le nord de la Viennoise et le Bas-Valais, en rapport avec la mention de la fin du IVe siècle de la *Notitia Dignitatum* sur un *praefectus classis barcariorum Ebruduni Sapaudiae.* Cette flotte serait en rapport avec ce *limes*; elle se trouverait bien sur le Léman et non sur le lac de Neuchâtel, qui ne se prête pas à une défense transversale du plateau Suisse. *Ebrudunum* ne serait donc pas Yverdon [2]. Cette flotte était du ressort du *magister peditum* de la Viennoise.

3. La détermination du territoire de la *Sapaudia*, la Savoie, limitée au nord par le lac et le Rhône, confirmant l'interprétation du texte d'Ammien Marcelin par Mommsen, où le Rhône est dit couler *praeter* et non *per Sapaudiam fertur et Sequanos*[3].

4. La détermination du territoire livré par les Romains aux Burgondes, la *Sapaudia*, afin d'occuper une seconde ligne de défense de l'empire, en arrière des frontières du Rhin laissées à la garde des troupes romaines [4]. Genève est leur premier centre d'occupation.

On voit que ce programme est vaste. Seules des fouilles subséquentes permettront une conclusion définitive sur ces points si importants pour l'histoire de la fin de l'Empire romain et de notre pays en particulier.

[1] Voir note précédente.

[2] Voir pour la discussion au sujet *d'Ebrudunum Sapaudiae*, un résumé dans F. Stähelin, *op. cit.*, p. 278.

[3] P. E. Martin, *op. cit.*, p. 21 et 22.

[4] W. Oechsli, *Zur Niederlassung der Burgunder u. Alamanen in der Schweiz, Jahrbuch der Schweizer Geschichte*, t. 33, p. 242; P. E. Martin, *op. cit.*, p. 25; Ch. Morel, *Genève et la colonie de Vienne, Mém. Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, t. XX, p. 208.

* * *

Descriptions des objets.

Les trouvailles d'objets ont été très peu nombreuses, à part les poteries ordinaires. Il est incontestable que le pillage a été systématique. En construisant le fort on a pris le peu qui restait dans la villa; le fort à son tour a été exploité et visité par les chercheurs de pierres et de trésors.

Poteries.

a) *Poteries à glaçure rouge.* — La plupart des fragments trouvés se rapportent aux fabriques Rutènes et Arvernes.

Un fond de vase avec signature AQUITAN pour AQUITANUS, potier de la Graufesenque, vivant au milieu du 1er siècle (cartouche rectangulaire, angles arrondis, lettres 3 mm. A avec barre oblique).

Un fragment de vase forme 29 (de Dragendorff), avec décor de feuilles lancéolées en rinceaux simples, à tiges sinueuses, type connu de la Graufesenque ou de Montans [1].

Un fragment de vase forme 37, bordure d'oves, en dessous bouquet de feuilles stylisées, servant de séparation entre des métopes. Type décor à métopes de Déchelette.

Deux fragments de vases, forme 37, avec bordure d'oves; l'un a encore le haut d'un compartiment, soit d'un bâtonnet avec gréneti.

Fragment de bordure circulaire, décor de feuilles.

Fragment central d'un ornement cruciforme, forme de vase 30 ou 37.

Fragment de base avec début de décoration, probablement forme 37.

Une cinquantaine de fragments de coupes sans décor, trois fragments de fonds, et six fragments de bords de différentes coupes offrant des feuilles à pédoncule à la barbotine, probablement de Lezoux, milieu du Ier siècle.

Un fragment de vase caréné à couverte rouge orangée avec bandes et taches noirâtres, intérieur noir, avec une feuille en relief d'applique, le tout recouvert de traits en guillochis. La pâte est savonneuse. Début IIIe siècle.

b) *Poteries diverses.* — Goulot d'une cruche à long col, terre rouge ordinaire. Deux cols d'amphores vinaires, l'une en terre jaune, à bord évasé, l'autre en terre rouge, bord renflé intérieurement et extérieurement. Plusieurs anses d'amphores non signées, beaucoup de débris des panses de ces vases. Une anse avec double moulure, dépression médiane. Trois poids en terre rouge, coniques.

Un fragment de bec de lampe, partie inférieure, terre rouge claire.

[1] J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904; Ch. Marteaux et Le Roux, *Boutae*.

c) *Fragments de poterie noire ou grise.* — Cette poterie ordinaire a laissé de nombreux débris. Par le fait de la superposition du *castrum* sur la villa, il est illusoire de vouloir chercher à distinguer s'ils appartenaient à l'un plutôt qu'à l'autre de ces édifices. La plupart proviennent certainement de la villa. Ce sont des ollas, en terre grise, noirâtre ou rougeâtre, sans enduit, sans décor autre que des bandes horizontales.

Plusieurs fragments de grands vases avec décor de chevrons en relief ou cordons horizontaux, réminiscence, comme on le sait, du décor des poteries de l'époque du bronze.

Ont pu être déterminés avec sûreté comme provenant du *castrum,* entr'autres une grande olla à large ouverture en terre gris-verdâtre très poreuse et friable. Plusieurs autres fragments, trouvés tout auprès, sont de même nature.

Stucs.

Nous n'avons trouvé que des fragments de parois dans la villa. Ils sont blancs avec bande rouge, blanc avec bande grise, même fond avec bandes vertes formant angle, fond rouge, fond rouge et vert avec liseré blanc, ce dernier devait avoir un décor. Ils sont à trois couches, comme nous l'avons dit ailleurs.

Tuiles.

Il y en avait de toutes les grandeurs. Dans le bâtiment E, des grandes *tegulae* (0,55 long. moy.), des faîtières (0,48-0,50 long.), sans aucune marque. Ailleurs, particulièrement dans l'aqueduc d'écoulement des bains, des tuiles avec dessins circulaires ou en tresse, identiques à celles du four voisin (0,48 × 0,33), datent de l'époque de la reconstruction de ce bâtiment. Une tuile avec traces de pieds d'animaux.

Dans toute la partie du fort A, des fragments de tuiles peu épaisses avec striures parallèles recouvertes d'un crépissage jaune, restes de parois, nous semble-t-il.

Canaux de chauffage (bains), en poterie, mesurant 0,55 × 0,60 mm. de section intérieure.

Monnaies.

Trouvé dans une pièce derrière l'hémicycle de la villa une monnaie d'Auguste, moyen bronze assez usé, type de Cohen n° 247, frappée sous Tibère.

Trouvé sous le mur de la terrasse des bains, un moyen bronze de Caligula soit *Caesar Aug. Germanicus*, frappé en 37, type de Cohen n° 27, très effacé. Plusieurs monnaies des XVIe au XIXe siècles trouvées superficiellement ou sur les murs.

Objets en bronze.

Plusieurs petits fragments de bronze trouvés dans le *castrum*, réduit A et tour V. Une lamelle avec deux rivets, peut-être un fragment de cuirasse ou d'équipement.

Une demi virole avec deux trous. Une petite pointe dont la section rectangulaire mesure 6 sur 7 mm. Un fragment de fibule, soit de l'épingle, long. 5 cm.

Objets en fer.

Fauchart d'époque mérovingienne, trouvé derrière la tour ronde, non loin du chemin, très semblable au n° E. 448 du Musée de Genève. Long. 16 cm., les pointes devant et derrière sont cassées.

Une pointe de couteau ou de pique.

Un grand nombre de clous et de fiches, de toutes grandeurs, y compris des clous à larges têtes provenant de portes.

Une barre de fer 23 cm. de long ayant servi de fermeture à une porte (Bât. E).

Une petite chaîne pendue à une boucle (Bât. E).

Un rivet tenu dans un ornement à double branche, terminé par des fleurons, fragment de penture. Haut. 8 cm., larg. 8,5 cm (Bât. E).

Une fiche en forme de T, provenant d'une porte (Bât. E).

Beaucoup de fragments de plaques de fer, dont l'une est encore tenue par un clou, provenant du fort (A et tours U et V).

Dans le bas des tours U et V et le long de la courtine descendant à la tour T, des scories de fer, près de débris de charbons, dont quelques-unes ont la forme d'un gros œuf aplati. (10,5 cm. × 9 cm.).

Verres.

Plusieurs petits fragments verdâtres. Un débris de coupe avec côte, bleu foncé.

Epoque barbare. — Outre le fauchart, nous avons trouvé dans la tombe du bâtiment C. : un fragment de bracelet en pâte de verre noire (diamètre 6 cm.) et une sorte de poinçon en os avec des traits gravés en chevron. (83 mm. de long).

Ossements.

Derrière l'hémicycle de la villa et dans la tour V beaucoup de débris domestiques, en partie calcinés, surtout du bœuf et du cochon.